



Centre de Médiation dans l'Immobilier & la Construction

**FORMULAIRE DE DEMANDE DE MEDIATION  
ET CONVENTION DE MISE EN PLACE DE LA MESURE**

*A compléter, signer et retourner accompagné d'un chèque de 300 €TTC (frais d'ouverture de dossier) par la partie demanderesse.*

La médiation est un mode de règlement amiable et extrajudiciaire des conflits, auquel le demandeur souhaite avoir recours.

**Demandeur(s) :**

1. ....  
.....  
.....

Représenté(e) par : ..... En qualité de : .....

Tél : ..... Mail : ..... @ .....

**Contradicteur(s) :**

2. ....  
.....  
.....

Représenté(e) par : ..... En qualité de : .....

Tél : ..... Mail : ..... @ .....

Bref exposé du conflit ou du litige :

.....  
.....  
.....

Dans la mesure où la Médiation est un procédé exclusivement consensuel, il est nécessaire que les personnes avec lesquelles vous êtes en conflit confirment leur accord de participation à la mesure.

**Je vous laisse le soin de prendre contact avec mon contradicteur pour recueillir son accord.**

A réception de la présente, le Médiateur prendra contact avec ce dernier pour ce faire et lui transmettra une convention de Médiation dans laquelle seront rappelés les grands principes gouvernant le processus et fixés les honoraires de médiation.

Les frais exposés dans le cadre de la mise en place de la mesure de médiation seront facturés au demandeur selon barème joint et reventilés entre les parties au cours de la médiation.

Fait à :

Le :

*Signature(s) du ou des demandeurs*

Centre de Médiation dans  
l'Immobilier & la Construction  
26 boulevard d'Anvers  
67000 STRASBOURG

Tél. président C. BUCHER : 06 13 24 00 27  
Mail : info@cemic.eu

Site internet : www.cemic.eu

SIRET 752 973 701 000 10 – Code APE 9499Z  
Association de droit local  
enregistrée auprès du TI Schiltigheim